

Les élus valident la step régionale à 92 millions

GLAND Après des années de procédures, les représentants de 21 communes de la région ont débloqué mercredi 92 millions de francs pour une station d'épuration à Gland. Les détails de ce projet géant.

PAR LAURA LOSE

→ Les excréments des habitantes et habitants de 21 communes de la région sont en passe de prendre un nouveau chemin. Après de nombreuses péripéties politiques, les élues et élus de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de La Côte (Apec) ont décidé, mercredi, d'accorder un crédit de 92 millions de francs pour la construction d'une station d'épuration régionale à Gland. Ces localités, qui vont de Saint-Cergue à Longirod en passant par Gilly et Trélex, n'épuront plus leurs déjections à la Dullive, dont la step, dimensionnée pour 45 000 équivalents-habitant, a atteint ses limites. Les résidus fécaux seront bientôt redirigés vers le secteur du Lavasson, entre Luins et Gland, sur le territoire de cette dernière. Dès septembre, et pendant trois ans, la nouvelle station sera construite sur 2,7 ha, soit un peu moins de quatre terrains de football. Elle est dimensionnée pour traiter, au maximum, les eaux usées de 72 500 équivalents-habitant, un seuil qui devrait être atteint en 2055.



Voilà à quoi pourrait ressembler le site de la nouvelle station d'épuration régionale, à Gland, avec sa passerelle ouverte au public.
GROUPEMENT HIBISCUS/INGPHI

4 LES ASPECTS "ÉCOLO" DE LA NOUVELLE STEP

En plus de traiter les micropolluants, et donc de renvoyer une eau plus propre vers le lac, la step présente d'autres aspects favorables à l'environnement. Il est notamment prévu de la recouvrir de panneaux photovoltaïques et d'installer une turbine dans la conduite qui descend au lac, permettant ainsi de créer de l'électricité durable. Celle-ci sera utilisée sur place pour une partie du fonctionnement de l'infrastructure. Aux abords de la step, un soin a été accordé au paysage et à l'environnement, avec la création d'une aire de verdure surplombée d'une passerelle ouverte au public. Enfin, la station d'épuration sera raccordée au chauffage à distance de Gland, afin de sécuriser l'approvisionnement en énergie thermique et valoriser les excédents de chaleur produits par la digestion des boues d'épuration, via la société ThermorésO.

1 UN "SOULAGEMENT" POLITIQUE

Après une quinzaine d'années de procédures (en comptant les études préliminaires), le crédit de construction a finalement été validé à l'unanimité, ce mercredi soir 27 août, à Arzier-Le Muids. Et pour les politiciens locaux, le moment était quelque peu exceptionnel. «C'est un soulagement, car nous avons une responsabilité vis-à-vis de tous les montants importants déjà engagés précédemment», a lâché Cédric Marzer, président du comité de direction de l'Apec depuis deux ans, qui a tenu à remercier tout le monde pour «les milliers, voire les dizaines de milliers d'heures de travail sur ce projet». Dans la salle se trouvait aussi Yves Reymond, ancien municipal à Gland, qui a porté ce projet pendant de nombreuses années en tant que président de l'Apec. «C'est le plus grand plaisir que je puisse avoir: assister à cet aboutissement, et à ce vote à l'unanimité!» s'est-il réjoui.

2 CE QUE ÇA COÛTE EN DÉTAIL

Ce n'est pas tous les jours que les élus locaux doivent se prononcer sur un montant d'une telle ampleur. Dans le détail de ces 92 millions, 75 serviront à la nouvelle step elle-même, qui sera équipée, comme le veut la loi, pour le traitement des micropolluants. Vingt-trois autres millions seront destinés aux conduites, aux stations de pompage, aux accès et aux routes. Les boues peu ragoûtantes continueront d'arriver à la Dullive, située au bord du lac. Elles seront remontées jusqu'au Lavasson via plusieurs conduites longues de 2,2 km et deux stations de pompages (stap), à la Dullive et au-dessus de La Lignière. Enfin, 2,5 millions serviront à la gestion du projet. De tout ceci sont déduits les montants déjà engagés dans deux précédents préavis d'études, soit 884 000 francs et 7,9 millions de francs. Des subventions fédérales et cantonales d'un peu moins de 12 millions de francs viendront alléger la facture.

3 HAUSSE DES COÛTS POUR LES CITOYENS

Ces 92 millions seront empruntés et amortis au fil des ans. La participation par habitant à l'Apec passera de 119,70 francs en 2024 à un montant moyen de 128,60 francs sur les trente ans de l'amortissement. Durant les huit premières années, la charge sera de 160 francs par habitant par année. Les citoyennes et citoyens des communes concernées verront vraisemblablement leur taxe d'épuration augmenter. Celle-ci dépendra du volume d'eau consommée, car l'Apec part du principe que l'eau qui entre dans la maison doit ensuite en sortir pour être nettoyée. Cela représentera a priori quelques dizaines de francs supplémentaires par année par habitant. En amortissant dès le 1er franc investi, le comité de direction veut éviter les «marches d'escalier», soit des augmentations trop brusques des tarifs.

Historique du projet

2 mai 2019 Après des années d'études préliminaires, l'Apec valide le principe d'une station d'épuration régionale pour 120 000 équivalents-habitant. Des négociations avec des communes voisines non-membres doivent avoir lieu, notamment Nyon et Prangins.

9 novembre 2020 Le Conseil communal de Nyon émet des réserves quant au projet de step géante. Il accepte de débloquer un premier crédit de près de 7 millions de francs... mais seulement lorsque le plan d'affectation pour le site du Lavasson sera accepté, et sans garantie de rejoindre le projet par la suite.

5 février 2021 Sans garantie de Nyon, l'idée d'une step géante doit être abandonnée. Un crédit de 953 000 francs est validé pour étudier le redimensionnement de la future installation.

23 mars 2022 Prangins décide de se raccorder en direction de Nyon et quitte également le projet.

19 mai 2022 Le Conseil intercommunal de l'Apec valide un crédit de 8,5 millions pour l'étude de la réalisation de la nouvelle step.

15 juin 2023 Le Conseil communal de Gland adopte le plan d'affectation «Lavasson», où doit être construite la future station.

12 décembre 2024 Le Conseil général de Lutins valide le projet d'aménagement routier du chemin des Poteaux, pour l'accès à la step.

27 août 2025 Le Conseil intercommunal de l'Apec débloque le crédit de construction de 92 millions.



Le plan du chantier de la future step, des stations intermédiaires et des conduites. LAURE LOSE +DATAWRAPPER